



## Conseil économique et social

Distr. générale  
22 mai 2017  
Français  
Original : anglais

### Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Septième session

New York, 2-4 août 2017

Point 15 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Systèmes nationaux de gestion des données géospatiales et de l'information géospatiale

### Systèmes nationaux de gestion des données géospatiales et de l'information géospatiale

#### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale son rapport, établi avec l'aide du Groupe de la Banque mondiale, sur les évolutions récentes concernant les systèmes nationaux de gestion des données géospatiales et de l'information géospatiale. Ce rapport sera disponible uniquement dans la langue de l'original sur le site Web du Comité d'experts ([http://ggim.un.org/ggim\\_committee.html](http://ggim.un.org/ggim_committee.html)). Le Comité est invité à prendre note de ce rapport et à communiquer ses vues sur la manière dont la communauté de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale peut contribuer activement à l'élaboration de cadres régissant les systèmes nationaux de gestion des données géospatiales et de l'information géospatiale dans les États Membres.

#### Synthèse du rapport

Dans son rapport, établi avec le concours du Groupe de la Banque mondiale, le Secrétariat informe le Comité d'experts des mesures conjointes prises par la Division de statistique et la Banque mondiale pour étudier et mettre au point des mécanismes permettant d'intégrer de manière plus globale les données, infrastructures et politiques géospatiales dans les services de financement à des conditions privilégiées, d'assistance technique et de partage des connaissances, et de les mettre en œuvre ensuite dans les pays en développement. Dans le rapport, le Secrétariat informe le Comité de la nécessité de participer à l'élaboration d'un cadre géospatial global dont les pays pourraient s'inspirer lorsqu'ils utilisent des informations géospatiales pour créer des systèmes nationaux adaptés à leur situation. Le cadre comprendrait un plan d'action et une feuille de route sur les

E/C.20/2017/1.



moyens de mise en œuvre ainsi que des éléments tels que l'incidence économique et la valeur des systèmes d'information géospatiale, les besoins d'investissement et les outils associés, les guides et les bonnes pratiques.

---